

LES CANDIDATS CGT POUR LES SALARIÉS FONCTIONNAIRES :

Commission Non-cadres : Pour vous représenter si vous êtes en 2.2 ou 2.3 ou grade de reclassement correspondant

NOM / PRÉNOM	AFFECTATION
SEXTUS JEAN-LUC	DO IDF/UI
RONGET CHRISTELLE	DO GSE/AD
CHIMENES REMY	DTSI/SI
DUPIN FREDERIC	DO GSO/UI
BAUR MICHEL	DO GNE/USC
BOURDELEIX DIDIER	DO GNE/UI
PICOU PHILIPPE	DTSI/DISU
PICCOLO LAURENCE	DTSI/DTR
BERNIER ALAIN	DO IDF/AE
AMISSE SYLVIE	DTSI/DISU

Commission Cadres : Pour vous représenter si vous êtes en 3.2 ou 3.3 ou grade de reclassement correspondant

NOM / PRÉNOM	AFFECTATION
LE MOSQUET LAURENCE	SCE/OGSB
LECLERCQ ARNAUD	DO GNE/AD
LEONARD JEAN-CLAUDE	DO IDF/UI
DE SA MANUEL	DO GSE/USC
VIGOUROUX DAVID	DO GSE/UI
DA SILVA EMMANUEL	DTSI/SI
SOULIER PHILIPPE	DTSI/DTR
BENAIZE VERONIQUE	DO IDF/USC
JACQUIER MICHEL	DO GNE/USC
REY CHRISTIANE	DO GSE/DRH/ET

Commission Cadres Supérieurs : Pour vous représenter si vous êtes 4.1 ou niveau supérieur, ou grade de reclassement correspondant

NOM / PRÉNOM	AFFECTATION
GUIBERT ELISABETH	DTSI/SI
HUGOT FREDERIC	INNOVATION/IT-S
BOUX LAURENT	DTSI/DTR
COMBETTES SYLVIE	FSF/ES/SG
MAILLAUT PHILIPPE	DO GSE/UI
SERVIERE ANNIE	FSF/DPTG/DPT
MARTIN BENOIT	FSF/DPTG/DTRHFC
ROY THIERRY	DTSI/DTR
GACHE BERNARD	DTSI/SI
LAIGLE JEAN-PIERRE	INNOVATION/NET

LES CANDIDATS CGT POUR LES SALARIÉS DE DROIT PRIVÉ :

CCP 2 : Pour vous représenter si vous êtes en Bande B à D

NOM / PRÉNOM	AFFECTATION
ARPHEXAD WILLY	WIN/OWF
CLOSSON SABINE	DO GSO/AD
LEVEUGLE AMAR	DO IDF/AD
DELAPORTE ANNE	DO IDF/A2P
LEMOINE CEDRIC	DO GSO/UI
ELASRI HICHAM	DO GNE/AD
EL BAQALI IMANE	FONCTION SUPPORT/DCSRH
DEVAUX DAMIEN	DO GO/UI

CCP 1 Groupe 2 : Pour vous représenter si vous êtes en Bande Dbis et E

NOM / PRÉNOM	AFFECTATION
SAINT CYR CHRISTINE	DEF/AE
MERSALI BOUMEDIENNE	INNOVATION/NET
VILLE SANDRINE	INNOVATION/M-D
PRUDHOMME MATTHIEU	DTSI/PFC

CCP 1 Groupe 1 : Pour vous représenter si vous êtes en Bande F et G

NOM / PRÉNOM	AFFECTATION
PETTIER ISABELLE	INNOVATION/IT-S
MOUNIR ALAOUI SALIM	INNOVATION/IT-S
BAYET ERIC	INNOVATION/IT-S
PAOLETTI JEAN-CHRISTOPHE	INNOVATION/IT-S



Pour garantir nos droits
et en gagnant de nouveaux,

JE VOTE CGT

Élections CAP/CCP du 05 au 08 décembre 2022



POUR LE DROIT
À LA COMMUNICATION

Élections CAP - CCP du 5 au 8 décembre 2022

JE VOTE CGT POUR

FAIRE RESPECTER MES DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX

FAIRE RECONNAÎTRE MES COMPÉTENCES

GARANTIR MON DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

LE RESPECT DE MON CONTRAT DE TRAVAIL

LA GARANTIE D'UNE DÉFENSE IMPARTIALE ET INDÉPENDANTE

DES ÉLU-E-S QUI ASSUMENT LEUR MANDAT ET QUI SIÈGENT

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP)

Elles concernent les agents fonctionnaires et se tiennent à la demande : de l'agent, de 50% des élus ou sur convocation de l'employeur.

Elles statuent sur toutes les questions d'ordre individuel :

- avancement de carrière,
- mutation,
- temps partiel,
- promotion,
- reclassement ou classification.

Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

Elles concernent les salariés de droit privé et se tiennent à la demande du salarié, de 50% des élus ou sur convocation de l'employeur.

Elles ont compétence pour toutes les questions d'ordre individuel (après que les RP soient intervenus en local).

- litiges sur les régimes de travail,
- litiges sur les promotions,
- litiges sur les contrats de travail,
- litiges divers.

Des CAP et des CCP pour les salariés

Orange n'échappe pas à la logique de financiarisation de l'entreprise. Elle utilise la transformation digitale afin de réduire ses coûts et satisfaire les actionnaires. Cela se traduit par : des réductions d'effectifs, des restructurations, la sous-traitance des activités... Ces choix politiques ont une incidence sur les organisations du travail et les conditions de travail. Les résultats des enquêtes Stress triennales et les rapports annuels des médecins du travail confirment cette dégradation que la CGT dénonce depuis de nombreuses années.

Dans ce contexte, la CGT œuvre pour le renforcement des droits et garanties des salariés. Nous devons sortir du choix de l'entreprise de faire de ces commissions des outils disciplinaires (en 2017, 66% des dossiers étaient disciplinaires).

Ces commissions doivent servir à démêler des litiges : notamment résoudre les différends concernant la mise en œuvre de l'Accord Reconnaissance des Compétences et des Qualifications (ARCQ).

Actuellement consultatives, la CGT réclame des CAP et des CCP avec plus de pouvoirs afin que la direction soit obligée de suivre les décisions votées par vos élus.

Les agents fonctionnaires d'Orange confiants dans l'action de la CGT l'avaient placée 1^{ère} organisation syndicale lors du dernier scrutin. Les élus CGT défendent tout le personnel quel que soit son statut.

Le vote CGT est l'assurance de vous défendre

et faire respecter vos droits !